

PROJET RÉFÉRENT

Accompagnement de la commune d'Aureille pour une adaptation de son stationnement



CONTACT

✉ relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménagement de la voirie et éclairage public

OBJET DE L'OPÉRATION

La commune d'Aureille présente un environnement résidentiel de qualité, renouvelé en grande partie avec la rénovation progressive d'habitations et la requalification d'espaces publics comme la place de l'Eglise. Mais les ruelles de son cœur de ville sont en grande partie encombrées de stationnements résidentiels. Elle a souhaité réorganiser son stationnement à une échelle plus large que celle des ruelles impactées, pour libérer les espaces publics et garantir la circulation des véhicules de secours.

Cette étude avait pour objectif d'objectiver les différents besoins de la commune en matière de stationnement et les dysfonctionnements actuellement observés sur les espaces publics, afin de définir ensuite un plan d'action susceptible de libérer les ruelles du stationnement résidentiel.

Elle avait notamment pour enjeux de pouvoir permettre aux élus de trancher entre l'idée de création d'un nouveau parking (dans un contexte où le foncier mutable ne concerne que des terres agricoles), et l'optimisation de l'offre existante (qui ne sollicite pas de nouveau foncier à aménager).

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Expertiser le besoin d'augmentation de la capacité de stationnement autour du centre, ou au contraire de restructuration de l'offre existante sans consommation foncière.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Cette étude s'est déroulée en trois volets :

- Volet 1 : diagnostic

- Analyse de l'organisation actuelle du stationnement et de ses impacts sur le fonctionnement du village (à partir de données existantes, d'un diagnostic terrain, d'entretiens usagers sur site, de questionnaire en ligne...),
- Analyse des conditions de déplacements dans la commune (modes actifs, circulation...)
- Expertise de l'aménagement (conformité avec les 'règles de l'art')
- Recueil de ressentis / opinion des usagers (enquête, interviews...)

- Volet 2 -Propositions d'actions sur le stationnement
- Synthèse du diagnostic en AFOM
- Définition d'orientations stratégiques
- Coordination de la problématique stationnement avec celle du statut règlementaire des rues (zones de rencontre, aires piétonnes, zones 30...)
- Appréciations des différents besoins
- Propositions d'actions

Les conclusions de l'étude Cerema ont ensuite été intégrées, à un schéma directeur des espaces publics élaboré par le CAUE 13 :

- Mise en place d'une zone de rencontre sur le centre ancien, et matérialisation de certaines places aujourd'hui déjà sollicitées
- Pas de nécessité de créer des parkings supplémentaires en périphérie pour compenser une éventuelle perte de places dans le centre ancien, mais plutôt d'étendre l'aménagement de parkings existants, travailler sur la signalétique

Améliorer la rotation, mieux prendre en compte la notion de «distance psychologique » pour lever les blocages

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

Aureille (Bouches du Rhône)

Commune d'Aureille, ANCT

LE CALENDRIER

Etude réalisée en 2022

PILOTE DU PROJET

Sandrine Rousic / Yannis Lagarde
Cerema Méditerranée
Département Territoire Ville Bâtiment
Groupe Aménagement Urbain

LE MONTANT

12900 K€